



**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
MARDI 8 MAI 2018 A 11H30**

N° 3
Lundi 9 Avril 2018

11h30 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, avec la participation des Sapeurs-Pompiers.
A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente.
Les habitants de la commune sont invités à participer nombreux à cette manifestation qui sera suivie du banquet annuel des anciens âgés de 65 et plus et des personnes accompagnantes qui se sont inscrites en mairie

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
- Commémoration Armistice Mardi 8 Mai 2018	1
- Chasse aux œufs Remerciements	1
- Réunion Axa	1
- Assainissement Collectif La Hémaudière	1
- Enquête Salmonville	2
- Déchetterie	2
- Vacances scolaires	2
- Permanences mairie	2
- Inscriptions foire à tout Fête du village du 10/06/18	2
- Recensement militaire 2ème période 2018.....	2
- 18ème biennale d'art contemporain	3
- Repas des anciens : 8 Mai coupon-réponse	3
- C.L.S.H. du 25/04 au 04/05	4

CHASSE AUX OEUFS

Le dimanche 1er Avril, une chasse aux œufs regroupant 85 enfants de Servaville s'est déroulée sur l'espace Joannès Dugelay. Malgré le temps frais et humide ce fut une réussite.

Alors un grand merci, pour leur aide apportée à cette occasion, au Comité des Fêtes, à l'Association Culturelle et Sportive et à une grande partie du conseil municipal.

A L'ANNEE PROCHAINE...

RÉUNION AXA

Cette réunion à la salle polyvalente a été annulée par AXA étant donné que le nombre de personnes intéressées était insuffisant. Pour ces quelques inscrits, les communes voisines vont également organiser ce type de réunion. Il sera alors possible de vous associer à ces réunions. Vous serez informés du lieu et de la date de la nouvelle réunion dans une commune voisine.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LA HEMAUDIÈRE**

Les travaux ont débuté le :

LUNDI 9 AVRIL 2018

par le chemin de la Chauvelle.

Ils débiteront par la sortie de la Hémaudière en revenant vers la RN.31.

L'entreprise SOGEA en charge des travaux du réseau informera les riverains au fur et à mesure de leurs avancées. La route sera barrée de chaque côté mais un passage sera laissé libre pour les riverains de la D.7 à la RN.31.

Une réunion se tiendra à la salle polyvalente de Servaville avec tous les propriétaires de la Hémaudière afin de procéder à la signature d'une convention avec le Syndicat du Crevon permettant l'attribution de subvention.

Elle aura lieu le :

LUNDI 14 MAI 2018 à 18h
À la salle polyvalente

ENQUÊTE SALMONVILLE

La commission voirie a émis l'idée de mettre en sens unique la rue de l'Ancienne Abbaye entre la rue de la Forge et la route de Martainville (RD.86) dans le sens vers la RD.85.

Les riverains concernés par cette idée ont été consultés pour avis.

Sur 16 propriétaires, 10 ont répondu avec certains commentaires :

- sur le fait de mettre en sens unique « sauf riverains ». Cette hypothèse est trop dangereuse car cela aurait pour conséquence d'induire en erreur l'automobiliste convaincu d'être sur une route à sens unique et de se retrouver nez-à-nez avec un riverain.

- sur la pose de ralentisseurs : la municipalité est fréquemment sollicitée à la Hémaudière, à Salmonville, dans le bourg à différents endroits pour leurs installations. Or, nous ne pouvons « inonder » la commune de ralentisseurs.

Notre commune est encadrée par 2 axes de circulation importants mais n'est pas traversée. La circulation concerne surtout les propriétaires, leurs familles, leurs visiteurs et il appartient à chacun de prendre ses responsabilités en tant que conducteur et d'adapter sa vitesse à l'environnement et au règlement.

Le résultat de cette enquête étant strictement à égalité, nous attendrons la remise en état de la voirie avant de prendre la décision.

DÉCHETTERIE

De plus en plus d'habitants de Servaville-Salmonville, viennent déposer à la déchetterie les branchages et les coupes de tontes, en dehors des heures d'ouverture.

Ces heures d'ouverture sont régulièrement rappelées dans les notes d'information.

Notre déchetterie, qui n'en est pas une, est plutôt un « dépôt pour gazon et branchages » accompagnée d'une benne pour la ferraille uniquement.

La présence d'un employé communal ou une autorisation ponctuelle de la mairie peut vous autoriser à venir en dehors des heures ouvrables.

Je rappelle que pour tous vos autres déchets, les déchetteries de Boos, Darnétal, Métropole Rouen acceptent vos déchets ; il suffit de présenter un document attestant de votre lieu de domicile.

Je vous remercie de respecter ce règlement communal.

Le Maire.

VACANCES SCOLAIRES

Les prochaines vacances scolaires auront lieu du :

mercredi 25/04/2018 au dimanche 13/05/2018

PERMANENCES MAIRIE

Nous vous informons que la mairie sera **ouverte au public les lundi 30 Avril, lundi 7 Mai et Vendredi 11 Mai.**

Fermeture totale les 1er Mai, 8 Mai, 9 Mai et 10 Mai 2018.

INSCRIPTIONS FOIRE A TOUT

Inscriptions pour la foire à tout de la fête du village du
10/06/2018 auprès de M. DELANDE
au 06.76.04.96.36
TARIF : **3€ le mètre**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Avril, Mai, Juin 2002 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

18ème BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN



Depuis 34 ans, notre association présente une importante manifestation bisannuelle portant un regard qui se veut libre et ouvert sur l'art contemporain dans ses formes les plus diverses.

Au fil des ans, 17 manifestations se sont ainsi tenues, accueillant au total plus de 500 artistes de toutes origines et près de 20 000 visiteurs, cette biennale devenant ainsi l'une des manifestations phares de la région rouennaise et la plus importante en milieu rural.

Ceci bien sûr, s'est réalisé grâce au talent des artistes qui ont honoré nos cimaises, mais aussi grâce à ceux qui les ont soutenus avec constance : conseillers, élus, partenaires économiques, médiatiques et culturels dont le concours efficace, nous a permis d'atteindre sereinement cet âge que l'on dit être de raison.

Cette année, notre manifestation revêtira un caractère particulier, car nous voulons y rendre hommage à un peintre dont la modestie n'avait d'égale que l'immense talent, **Gérard REMIGEREAU**, qui malheureusement nous a quitté en 2017 et qui fût pour nous, dès nos débuts, un ami particulièrement fidèle.

Sous le conseil artistique de Bernard Le Henaff, notre salon accueillera aussi des classes primaires et maternelles dont les élèves participeront à des ateliers animés par les peintres sculpteurs.

Le vernissage - cocktail se tiendra le samedi 14 avril à partir de 17 h 00 à la salle polyvalente de SERVAVILLE .

REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, un repas est offert gratuitement à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.

Les personnes intéressées doivent remplir le papillon d'inscription ci-dessous, le découper et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

La participation pour les personnes accompagnantes est de **27 euros**.

=====

REPAS DU 8 MAI—DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LUNDI 30 AVRIL 2018
(Coupon à détacher et à remettre en mairie : inscription indispensable)

Mr et Mme _____ participeront au repas du 8 Mai

Pour les personnes seules : Mr ou Mme _____ participera au repas du 8 Mai

Nombre de personnes accompagnantes :

C.L.S.H.

Villages Récré

Préaux/Servaville-Salmonville/La Vieux Rue
Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

L' Accueil de Loisirs
ouvre ses portes
aux Vacances d'Hiver

ATTENTION A PREAUX

Du lundi 26 Fév. au vendredi 9 mars 18
(semaines 9 et 10)

12€^(*) la journée, semaine 5 ou 4 jours.

Ouvert aux enfants
de 3 à 12 ans

Renseignements

et dossiers d'inscription

dans votre mairie à partir du 2 fév. 2018

Pour plus d'information, contacter le 02.35.59.02.63

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

(*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées. Pour les autres communes : 17€ à la journée et semaine de 4 ou 5 jours.